

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Responsable d'exploitation agricole
- Exploitant agricole individuel ou sociétaire
- Salarié qualifié d'exploitation agricole (vacher, porcher, chef de culture...) pour seconder ou remplacer le chef d'exploitation
- Salarié dans les services liés aux exploitations (services de remplacement, groupements d'employeurs, contrôle laitier, coopérative...)

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un niveau V.
- Contractualiser avec une entreprise agricole ou un groupement d'employeurs.
- Avoir un projet professionnel en lien avec le milieu agricole.
- Apprentissage : personnes âgées de moins de 30 ans en reconversion ou sortant de formation agricole.
- Cycle en 1 an : Tout public ayant un projet professionnel en lien avec le milieu agricole.
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détails des Modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Chaque Bloc de compétences est évalué par oral et par écrit – Possibilité de modularisation
- RNCP : N°12815- Certif info : N°76029

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS Agricole
- Certificat de Spécialisation divers

QUELQUES CHIFFRES⁽¹⁾

- 22/24 jeunes ont obtenu leur examen à la session de juin 2019
- 100 % : taux de persévérance en formation par an
- A 6 mois après sortis de formation : 62 % en emploi dont 75 % travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation
- 15 % en poursuite en formation

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite - Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

Pour les adultes : possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

⁽¹⁾ Détails et mise à jour pour chaque MFR sur site Internet www.formation-alternance-vendee.com



SITES DE FORMATION

MFR CFP MESLAY LA GUYONNIERE
02 51 48 84 84
contact@meslay.org
Responsable de formation :
M. Yannick DRIANO
MFR-CFA SAINT MARTIN DE FRAIGNEAU
02 51 53 06 31
mfr.st-martin-fraigneau@mfr.asso.fr
www.formation-alternance-vendee.com

TECHNICIEN AGRICOLE

sur
1 ou 2
ans

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter

De septembre à juin
En 1 an :

- 19 semaines en centre de formation
 - 20 semaines en entreprise
- En 2 ans – en apprentissage
- 30 semaines en centre de formation
 - 64 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Maîtriser une vision globale d'une exploitation agricole, prenant en compte les aspects techniques, économiques, humains et environnementaux.
- Établir un diagnostic de manière à mesurer la cohérence et la durabilité d'un système.
- Conduire des projets de production agricole pour pouvoir s'adapter aux évolutions permanentes de l'environnement et savoir innover.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Techniques agricoles : agronomie, Biologie Végétale, productions de semences, phytosanitaire, zoologie, machinisme
- Techniques commerciales, gestion commerciale, techniques de vente, législation, mercatique.
- Économie et gestion d'entreprise

MOBILITÉ INTERNATIONALE :

- Possibilité d'un voyage d'étude d'une semaine dans un pays de l'UE.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Informatique, éducation physique et sportive.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Exploitations agricoles, polyculture élevage, exploitations para agricoles (maraichage, pépinière)

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- UF1 : Coordonner, conduire et développer durablement les activités agricoles de l'entreprise.
- UF2 : Gérer les relations, la situation économique et financière de l'entreprise agricole.
- UF3 : Participer au management général de l'entreprise agricole.